



ENERGIE
ZUKUNFT
SCHWEIZ

Communiqué de presse du 27 mai 2021

Désormais également pour les pompes à chaleur : extension de la prime climat nationale pour le remplacement des systèmes de chauffage au mazout et au gaz

La prime climat pour les chauffages aux énergies renouvelables lancée en 2020 a pris un excellent départ, avec quelque 600 demandes de financement déjà reçues. Energie Zukunft Schweiz a donc décidé d'étendre dès à présent le modèle pour les systèmes de chauffage au bois, qui a fait ses preuves, aux pompes à chaleur. Le programme de soutien s'adresse à tous les propriétaires de systèmes de chauffage au mazout ou au gaz qui remplacent leur installation par un système de chauffage respectueux du climat, et ce dans tous les types de bâtiments : résidentiels, de bureaux, commerciaux et même industriels. Il comble ainsi les lacunes en matière de financement. La prime climat, applicable dans toute la Suisse, n'est soumise à aucune limite supérieure et offre donc des possibilités totalement nouvelles pour les grandes installations.

L'objectif est clair : le Conseil fédéral veut que la Suisse atteigne la neutralité carbone d'ici à 2050. Le remplacement systématique des systèmes de chauffage à base de combustibles fossiles par des solutions renouvelables constitue une étape importante de ce projet. Sa mise en œuvre n'ira toutefois pas sans efforts : aujourd'hui encore, la plupart des anciens systèmes de chauffage à combustible fossile sont remplacés par un système équivalent. Cela généralement pour des raisons économiques : les coûts d'investissement des pompes à chaleur et des systèmes de chauffage au bois sont trop élevés pour de nombreux propriétaires de bâtiments. Les objectifs climatiques fixés ne pourront être atteints que si cette situation change rapidement.

Financement dans toute la Suisse sans limite supérieure

C'est précisément là qu'intervient Energie Zukunft Schweiz : la prime climat est un programme de soutien actif à l'échelle nationale, sans limite de montant et prévu pour durer

jusqu'en 2025. Lancée en août 2020, la prime climat pour les chauffages au bois a suscité un vif intérêt : au total, environ 600 demandes de financement ont été soumises entretemps. Une capacité totale de 12 MW de systèmes de chauffage à combustibles fossiles a déjà été remplacée grâce à la prime climat. À titre d'exemple, une subvention de CHF 110 000.- a été accordée pour un système de chauffage de huit immeubles d'une puissance de 316 kW, ce qui a permis de couvrir plus de 60 % des coûts d'investissement. Ce système permet à lui seul d'économiser 56 000 litres de mazout par an, ce qui correspond à une économie de 125 tonnes de CO₂ par an.

Encore plus attractif grâce à l'extension aux pompes à chaleur

Après le lancement réussi du programme pour les systèmes de chauffage au bois, Energie Zukunft Schweiz l'étend à présent aux pompes à chaleur. La subvention pour les pompes à chaleur s'élève à CHF 1,80 par litre de mazout ou mètre cube de gaz économisé. Avec un système de chauffage correctement dimensionné, cela correspond à environ CHF 360.- par kilowatt. Energie Zukunft Schweiz met à disposition un calculateur de subvention en ligne permettant d'estimer le montant de la subvention attendue. Le financement est assuré par la Fondation pour la protection du climat et la compensation de CO₂ KliK. Le programme est supervisé par l'Office fédéral de l'environnement.

Des subventions applicables à tous les domaines, y compris aux bâtiments publics, aux immeubles de bureaux et aux installations industrielles

Le fait que les subventions ne soient pas plafonnées et qu'elles ne soient pas réservées au secteur résidentiel rend le programme particulièrement intéressant pour les grands systèmes de chauffage, par exemple dans les bâtiments municipaux, les entreprises industrielles, les immeubles d'habitation, les grandes surfaces commerciales ou de bureaux ou sur des sites entiers. Une part substantielle des coûts d'investissement est couverte et même les systèmes complexes et multivalents sont éligibles.

Accélération de la décarbonation

Les systèmes de chauffage à énergie renouvelable offrent de nombreux avantages : ils protègent non seulement le climat en réduisant considérablement les émissions de CO₂, mais ils ont également un impact positif sur l'image et la valeur des biens immobiliers. Avec

ses généreuses subventions pour les chauffages au bois et les pompes à chaleur et sa mise en œuvre identique dans toute la Suisse, la prime climat accélère de manière décisive la décarbonation des systèmes de chauffage en Suisse. Les coûts d'investissement s'en trouvent considérablement réduits. Le dilemme conduisant à préférer les technologies dommageables pour le climat pour des raisons de coût est ainsi résolu.

Les demandes peuvent être déposées dès à présent

Les demandes de prime climat peuvent être déposées dès à présent – en ligne et en à peine quelques minutes. Après une décision positive, la subvention est réservée et, lors de la réalisation, versée généralement en deux tranches. De plus amples informations ainsi que le calculateur de financement sont disponibles à l'adresse suivante: www.primeclimat.ch

Energie Zukunft Schweiz AG

Energie Zukunft Schweiz AG est une force motrice sur la voie d'un monde d'énergies entièrement renouvelables. L'organisation aide les entreprises et les particuliers, les fournisseurs d'énergie, les fonds immobiliers et les autorités à mettre en œuvre leurs projets de transition énergétique de manière pratique et économique. Energie Zukunft Schweiz AG emploie quelque 60 collaboratrices et collaborateurs à Bâle, Lausanne et Zurich.

Renseignements pour les médias :

Cheffe de projet Prime climat

Simone Koch, +41 61 545 02 13, simone.koch@ezs.ch

Directrice «Prime climat» d'Energie Zukunft Schweiz AG

Carole Tornay, +41 61 500 18 81, carole.tornay@ezs.ch

Twitter : @energie_zukunft

La Fondation KliK pour la protection du climat et la compensation de CO₂
soutient les technologies et les innovations respectueuses du climat au moyen de
subventions et d'expertise et contribue à compenser une partie notable du CO₂ émis en
Suisse par la combustion des carburants.